



Existe-t-il une redevance appliquée à la distribution de flyers

Par **HEBTING**, le **03/04/2015** à **11:51**

Bonjour,

J'aimerais savoir si il existe une quelconque loi autorisant les communes à appliquer une redevance pour une distribution de flyers sur le domaine public?

Dans tous les cas, quels sont les textes de lois qui s'appliquent si oui ou non une redevance est applicable?

Par avance merci!